

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
TENUE LE 19 JANVIER 2016, À 18 H, AU CAMPUS DE ROUYN-NORANDA**

Présents

Éric Aubin, directeur des études	Vincent Guimont
Patrick Bédard	Klaude Hallé
Yves Bédard	Jean-François Lacroix
Claude Bélanger	Béatriz Mediavilla
Marie-Luce Bergeron, vice-présidente	Denis Moffet, arrivé à 18h48
Sylvain Blais, directeur général	Johanne Morel
Joanne Boissonneault	Samuel Prince-Drouin
Frédérique Godefroid	André Rouleau

Absents

Denis Audet	Marcel H. Jolicoeur, président
Jérôme Bastien	Isabelle Breton
Serge Bastien	Josée Plouffe

Observateurs

Diane Landriault, secrétaire générale
Pascale Gagné, agente de soutien administratif
Nicole Langlais, directrice des affaires étudiantes et des communications

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LA PRÉSIDENTE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

En l'absence du président du conseil d'administration, Marie-Luce Bergeron, vice-présidente, assurera la présidence de la rencontre.

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte et régulièrement constituée.

2. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Il n'y a pas d'intervention de l'assistance.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Vincent Guimont, appuyée par Frédérique Godefroid, il est unanimement résolu *d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.*

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4. PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 24 NOVEMBRE 2015

Sur une proposition de André Rouleau, appuyée par Yves Bédard, il est unanimement résolu *que soit adopté le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration tenue le 24 novembre 2015.* (Tableau des suivis – voir Annexe A)

4.2. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 17 DÉCEMBRE 2015

Sur une proposition de Klaude Hallé, appuyée par Johanne Morel, il est unanimement résolu *que soit adopté le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 17 décembre 2015.*

PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5.1 DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE ET DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2015

La secrétaire générale dépose, à titre d'information, le procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif tenue le 24 novembre et le procès-verbal de réunion extraordinaire du 17 décembre 2015.

PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

6. PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

Aucun sujet n'est traité à ce point de l'ordre du jour.

7. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

7.1. NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La présidente informe les membres du conseil de la nomination de monsieur Jean-François Lacroix, coordonnateur, Placement et financement, à la Caisse Desjardins du Témiscamingue. M. Lacroix a été nommé par le ministre pour représenter le milieu socioéconomique, secteur Témiscamingue. De plus, elle annonce la nomination de M. Samuel Prince-Drouin élu par ses pairs à l'Association étudiante du campus de Rouyn-Noranda le 25 novembre dernier.

Les membres du conseil leur souhaitent la bienvenue.

La présidente rappelle également aux membres que le siège réservé aux parents d'étudiants du campus de Val-d'Or est toujours vacant.

7.2. DEMANDES D'ADMISSION H16 AU 2^E TOUR

Le directeur des études présente les statistiques des demandes d'admission pour le deuxième tour de l'hiver 2016. Une baisse de 6 % (-10 étudiants) est enregistrée par rapport aux admissions de l'hiver 2015. Cette baisse s'explique entre autres par 12 admissions de moins au campus d'Amos, représentant une baisse de 60%.

7.3. MODIFICATIONS AU CALENDRIER SCOLAIRE 15-16

Le directeur des études présente le calendrier scolaire 2015-2016 et les modifications qui lui ont été apportées. Il précise que ces modifications ont été nécessaires en raison des 4 jours de grève qui ont eu lieu à la session d'automne 2015. En conséquence, la session d'automne 2015 aura pris fin officiellement le 7 janvier 2016. La session d'hiver 2016 débutera le 25 janvier 2016, ce qui mène donc la fin de l'année scolaire au 27 mai plutôt qu'au 20 mai.

PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

8. PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

8.1. MODIFICATIONS AU PROGRAMME DE SOINS INFIRMIERS

La présidente accueille Caroline Rioux, directrice adjointe des études, développement pédagogique ainsi que Claire Maisonneuve, coordonnatrice du département de Soins infirmiers.

CONSIDÉRANT la révision complète du programme de Soins infirmiers pour faciliter les apprentissages des étudiants, sans modifier le nombre d'heures de cours;

CONSIDÉRANT que les modifications apportées permettent une progression logique dans l'acquisition des compétences et offrent un parcours mieux adapté à l'étudiant;

CA-2941

Sur une proposition d'Yves Bédard, appuyée par Klaude Hallé, il est unanimement résolu ***d'adopter les modifications au programme de Soins infirmiers telles que présentées par la direction des études (document de décembre 2015).***

8.2. MODIFICATIONS AU PROGRAMME DE TECHNOLOGIE MINÉRALE

Ce sujet est reporté à la réunion ordinaire du 8 mars 2016.

8.3. LEVÉE DE LA SUSPENSION DE L'OPTION « LETTRES » DU PROGRAMME ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION, COHORTE A15

D'entrée de jeu, un membre intervient sur le devoir de réserve des membres touchés par les modifications apportées aux programmes d'études. Suivent des discussions et des interprétations sur la notion de conflit d'intérêts et d'apparence de conflit d'intérêts.

Il est convenu que la secrétaire générale documentera ce sujet afin d'en clarifier les règles.

Le directeur des études reprend le sujet de la levée de la suspension de l'option « Lettres » du programme Arts, lettres et Communication.

CA-2942

CONSIDÉRANT la résolution du conseil d'administration, le 17 mars 2015, à l'effet de « suspendre l'admission dans l'option 500.AH – Lettres du programme Arts, lettres et communication de la cohorte de l'automne 2015 s'il y a moins de 7 étudiants en première session du programme dont

l'inscription est confirmée au 20 septembre 2015 et qui avaient fait une demande d'admission dans l'option « Lettres » ;

CONSIDÉRANT que 8 étudiants ont manifesté formellement, au cours de la session A-2015, leur intention de s'inscrire dans l'option 500.AH - Lettres de ce programme dès la session H-2016;

CONSIDÉRANT que le cheminement actuel de chacun de ces 8 étudiants indique qu'ils sont tous en voie de pouvoir s'inscrire, dès les sessions H-2016, A-2016 et H-2017, aux cours de 2^e, 3^e et 4^e sessions qui sont spécifiques à l'option 500.AH – Lettres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Moffet, appuyé par Joanne Boissonneault, et unanimement résolu **de lever la suspension des admissions dans l'option 500.AH – Lettres du programme Arts, lettres et communication de la cohorte de l'automne 2015.**

8.4. ÉLECTION AU COMITÉ D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

La présidente du conseil invite les membres à procéder à l'élection des membres pour le comité d'éthique et de déontologie et pour le comité de finances et de vérification.

Sur une proposition de Marie-Luce Bergeron, appuyée par Sylvain Blais, il est unanimement résolu de nommer Diane Landriault à titre de présidente d'élection et de nommer Pascale Gagné et Nicole Langlais à titre de scrutatrices.

La présidente présente notamment, le rôle et les responsabilités du comité d'éthique et de déontologie et invite les membres à procéder à l'élection d'un comité tel que le prévoit le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

La présidente d'élection rappelle la procédure d'élection, répond aux questions des membres et déclare la période de candidature ouverte.

1. **Patrick Bédard** manifeste son intérêt;
2. Béatriz Mediavilla propose la candidature de **Klaude Hallé**;
3. **Vincent Guimont** manifeste son intérêt;

André Rouleau propose la fin de la période de mises en candidature.

La présidente d'élection s'enquiert auprès de chacun des candidats afin de savoir s'ils acceptent leur mise en candidature en commençant par le membre s'étant proposé en dernier comme candidat :

Vincent Guimont confirme sa mise en candidature.
Klaude Hallé accepte sa mise en candidature.
Patrick Bédard confirme sa mise en candidature.

La présidente déclare donc les membres ci-haut énumérés élus au comité d'éthique et de déontologie.

Le directeur général précise que ce comité pourrait se voir confier des responsabilités autres que celles énumérées à l'article 8 du Code d'éthique et de déontologie.

8.5. ÉLECTION AU COMITÉ DE FINANCES ET DE VÉRIFICATION

La présidente informe les membres qu'un siège est vacant au comité de finances et de vérification. Elle présente le rôle et les responsabilités du comité et invite les membres à procéder à l'élection dans le but de pourvoir au poste vacant.

Sur une proposition de Marie-Luce Bergeron, appuyée par Sylvain Blais, il est unanimement résolu de nommer Diane Landriault à titre de présidente d'élection et de nommer Pascale Gagné et Nicole Langlais à titre de scrutatrices.

La présidente d'élection rappelle la procédure d'élection, répond aux questions des membres et déclare la période de candidature ouverte.

1. Sylvain Blais propose la candidature de **Jean-François Lacroix**;

Denis Moffet propose la fin de la période de mises en candidature.

Comme une seule candidature a été reçue et que Jean-François Lacroix confirme son intérêt, ***il est donc déclaré membre du comité de finances et de vérification.***

8.6. CRÉATION D'UN ORGANISME À BUT NON LUCRATIF (OBNL) POUR LES ÉTUDIANTS DU CAMPUS DE VAL-D'OR (RETOUR SUR LE PROCÈS-VERBAL DU 2013-09-10) – MODIFICATION À LA RÉOLUTION CA-2786

CA-2943

CONSIDÉRANT le projet de créer un organisme à but non lucratif (OBNL) favorisant le logement d'étudiants et de leur famille à Val-d'Or dont le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue sera membre;

CONSIDÉRANT l'implication du campus de Val-d'Or et son intérêt à développer une offre d'hébergement pour les étudiants du campus et leurs familles ;

CONSIDÉRANT que le directeur des services administratifs est responsable de l'équipement et des bâtiments;

CONSIDÉRANT la nécessité pour le Cégep et ses partenaires de compléter les démarches administratives pour constituer un organisme à but non lucratif (OBNL) ;

Il est proposé par Klaude Hallé, appuyée par Patrick Bédard et unanimement résolu :

- ***d'autoriser le directeur des services administratifs ou le directeur général à signer les statuts de constitution d'un organisme à but non lucratif (OBNL) favorisant le logement d'étudiants et de leur famille au nom du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.***
- ***que la présente résolution abroge et remplace la résolution CA-2786 du 10 septembre 2013.***

PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

9. PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

Aucun sujet n'est traité à ce point de l'ordre du jour.

ÉMISSION DE DIPLÔMES

10. ÉMISSION DE DIPLÔMES

10.1. ÉMISSION DE DIPLÔMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

CA-2944

Sur une proposition d'Yves Bédard, appuyée par Frédérique Godefroid, et sur la recommandation du directeur des études, il est unanimement résolu ***de recommander au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire. (Annexe 1)***

10.2. ÉMISSION D'ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

CA-2945

Sur une proposition d'André Rouleau, appuyée par Vincent Guimont, il est unanimement résolu ***d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à délivrer une attestation d'études collégiales (AEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire. (Annexe 2)***

DOSSIERS À HUIS CLOS

11. DOSSIERS À HUIS CLOS

Aucun sujet n'est traité à ce point de l'ordre du jour.

AFFAIRES DIVERSES

12. AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet n'est traité à ce point de l'ordre du jour.

LEVÉE DE LA SÉANCE

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19 h 51 sur une proposition d'André Rouleau.

Présidente,

Secrétaire générale,

Marie-Luce Bergeron

Diane Landriault